

ASSEMBLÉE PUBLIQUE AVIS PUBLIC

(art. 53.3 *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*)

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) D'ABITIBI-OUEST

AVIS PUBLIC est par les présentes, donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC d'Abitibi-Ouest, que lors de la séance ordinaire du 16 février 2022, le conseil d'administration a adopté le projet de règlement P01-2022 modifiant le Règlement 03-2016 édictant le Schéma d'aménagement et de développement révisé de la Municipalité régionale de comté d'Abitibi-Ouest.

Résumé du projet de règlement

Le projet de règlement P01-2022 vise à modifier le Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRCAO afin :

D'ajuster la localisation et les limites de l'affectation «Villégiature consolidation» et de l'affectation «Villégiature développement» sur le territoire de la municipalité de Taschereau.

Consultation publique

1. Une assemblée publique se tiendra le 30 mars 2022 à 19 h à la **salle du conseil de la MRC d'Abitibi-Ouest (MRCAO)**, sise au 11, 5^e Avenue Est à La Sarre (Québec);
2. L'objet de l'assemblée est d'expliquer le projet de règlement ainsi que d'entendre les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer à son sujet;
3. Le document «*Nature des modifications à apporter aux plans et règlement d'urbanisme municipaux*», le projet de règlement P01-2012 ainsi que la résolution d'adoption de celui-ci peuvent être consultés du 10 mars au 8 avril 2022 au bureau de la MRCAO sis au 11, 5^e Avenue Est à La Sarre. Les documents sont également disponibles en ligne sur l'Inforoute de la MRCAO à l'adresse suivante : www.mrcao.qc.ca.
4. Pour obtenir des informations relatives au projet de règlement, communiquez avec le directeur de l'aménagement du territoire à la MRCAO, aux coordonnées suivantes :
Tél. : 819-339-5671, poste 230;
Courriel : consultation.publique@mrcao.qc.ca
5. Toute personne peut transmettre, avant le 8 avril à 16 h, des commentaires écrits, soit par courriel consultation.publique@mrcao.qc.ca ou par courrier à l'adresse suivante :

Consultation publique
MRC d'Abitibi-Ouest
11, 5^e Avenue Est
La Sarre (Québec) J9Z 1K7

DONNÉ A LA SARRE
Ce 8 mars 2022

Normand Lagrange
Directeur général